

Séance
extraordi-
naire du 16
décembre
2013 à 20h

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU SEIZIÈME (16^e)
JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DEUX MIL TREIZE (2013) À COMPTER DE
20 h À LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE À
MONT-JOLI.**

Sont présents :

Mme Danielle Doyer, mairesse
M. Stéphane Dupont, conseiller du district 1
M. Normand Gagnon, conseiller du district 2
M. Georges Jalbert, conseiller du district 3
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4
M. Claude Bélanger, conseiller du district 5
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

Quatre (4) contribuables assistent à la séance alors que trois (3) membres du personnel-cadre de la Ville, soient madame Nancy Proulx coordonnatrice aux communications et à l'animation culturelle et communautaire, de messieurs Joël Harrisson, directeur général et greffier ainsi que Steve Corneau, directeur des finances et trésorier y prennent part.

Sont également présents, messieurs Roger Boudreau, du Journal L'Avantage, Marc Després et Stéphane Gagné, de la Télévision de La Mitis ainsi que madame Sonia Lévesque, du journal L'Information.

13.12.645

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MADAME LA MAIRESSE ET
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION.**

Bonsoir,

Au nom de mes collègues du conseil, je tiens à souhaiter la bienvenue au public présent de même qu'à nos concitoyennes et concitoyens qui regardent cette séance spéciale par le truchement de la Télévision de La Mitis. Je préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la Loi sur les Cités et Villes.

Tous forment le corps complet du conseil municipal. Les membres du conseil reconnaissent avoir été convoqués selon les dispositions de la Loi. Le directeur général et greffier rédige le procès-verbal.

13.12.646

LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Normand Gagnon appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

MOMENT DE RÉFLEXION

1. Ouverture de la séance par Madame la mairesse et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.
3. Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016.
4. Période de questions.
5. Clôture et levée de l'assemblée.

*Madame la Mairesse présente le programme triennal
des immobilisations 2014-2016.*

La planification des immobilisations 2014-2016

Le programme triennal d'investissements de la Ville de Mont-Joli atteint 10,9 M\$ pour les années 2014 à 2016. Les projets ciblés à la première année du plan font évidemment partie des prévisions budgétaires pour l'an prochain. L'élaboration du programme triennal équivaut donc à coucher sur papier les grandes orientations que la Ville entend poursuivre sur un horizon de trois (3) ans.

J'attire votre attention sur les projets les plus importants pour chacun des services municipaux. En sécurité incendie, nous procéderons à l'achat d'une autopompe de 350 000 \$ pour le regroupement incendie pour remplacer celle de Ste-Angèle alors qu'en 2015, un véhicule pour les mâchoires de vie au coût de 50 000 \$ est prévu. Ces investissements seront réalisés en partenariat avec les municipalités de Sainte-Angèle, Saint-Joseph et Sainte-Flavie. Les obligations reliées au schéma de couverture de risques, la responsabilité d'assurer la sécurité de la population ainsi que les dispositions réglementaires concernant l'âge des équipements motivent ces orientations.

Le service des travaux publics procédera en 2014 à l'acquisition d'une camionnette d'une valeur de 30 000 \$, d'un camion 10 roues de 160 000 \$ ainsi que de panneaux de rue dans la poursuite de ceux installés tout le long du boulevard Jacques-Cartier pour une somme de 5 000 \$.

En hygiène du milieu, une somme de 500 000 \$ est prévue pour la reconstruction de la station de pompage d'amenée d'eau potable qui est subventionnée à 100 % par le retour de la taxe sur l'essence, ainsi qu'une somme de 200 000 \$ pour le branchement de service d'égout sanitaire dans le parc industriel Pierre De Bané. Également, le prolongement des services dans le secteur Est du chemin de Price a été planifié pour l'année 2016 au coût de 1 500 000 \$ ce qui permettra de finaliser ce programme de réfection des infrastructures.

Aussi, dans le but de permettre à de nouvelles familles de s'établir à Mont-Joli, une somme de 400 000 \$ a été programmée pour procéder à la phase II du développement de l'avenue des Aviateurs. Ce projet devrait débuter dès 2015.

Au service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, le programme triennal propose, pour l'exercice 2014, le remplacement de fenêtres et la peinture extérieure du Pavillon Lebel, la réparation de la clôture des terrains de tennis et ainsi que le remplacement de fenêtres à la salle St-Jean-Baptiste. L'achat d'une chute à livres pour la bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers ainsi que la réfection de la toiture de ce bâtiment seront réalisés. De plus, un logiciel d'inscription en ligne sera implanté pour, entre autres, les activités aquatiques. Ces acquisitions combleront le souhait de plusieurs usagers pour qui ces faiblesses constituaient des irritants.

Le programme triennal propose également une clôture pour un parc récréatif pour chiens ainsi que de la machinerie pour l'entretien des terrains de soccer et, enfin, pour terminer, la phase II du développement du parc du ruisseau Lebrun.

Un montant de 5 M \$ est prévu en 2015 pour la rénovation du Stade du Centenaire. Le projet comprend la mise aux normes du système de réfrigération, l'installation d'un nouvel éclairage plus performant, d'une toile réfléchissante, l'amélioration des baies vitrées et des vestiaires. Cette rénovation est nécessaire afin de conserver cet acquis important pour la pratique de sports sur glace et pour la population de Mont-Joli.

En terminant, j'aimerais souligner que l'élaboration du plan triennal d'immobilisations exige un sérieux exercice de réflexion des membres du conseil et de l'équipe de direction. La gestion optimale des deniers publics de même que la volonté d'équilibrer les investissements de la Ville guident les choix du conseil.

13.12.647 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2014, 2015 et 2016

Il est proposé par le conseiller Claude Bélanger appuyé par le conseiller Stéphane Dupont et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2014-2016. Les projets retenus sont les suivants :

Le tableau en annexe fait partie intégrante de la présente résolution.

13.12.648 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée

13.12.649 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 8 h 15, il est proposé par le conseiller Normand Gagnon appuyé par le conseiller Georges Jalbert et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Danielle Doyer
Mairesse

Joël Harrisson
Greffier